EXERCICE – Cours nº 7

Exercice 6 :

Parmi les lectures requises de la semaine, vous trouvez deux arrêts relatifs au principe de l'intangibilité du minimum vital du débirentier :

- ATF 121 I 97, JdT 1997 I, p. 46 ;
- ATF 123 III 1, JdT 1998 I, p. 39.

Vous êtes invité·e à réfléchir aux questions suivantes relatives à ces deux arrêts, afin que nous puissions en discuter ensemble lors du cours.

Questions :

1. *Comment définiriez-vous le principe de l'intangibilité du minimum vital du débirentier ?*
2. *Quelles sont les implications de ce principe pour les parties crédirentières ?*
3. *En quelques mots, quels constats peut-on tirer de chacun de ces deux arrêts ?*
4. *Pourquoi, d'après le Tribunal fédéral, ce principe est-il conforme à l'égalité entre femmes et hommes ?*
5. *Pourquoi, d'après le Tribunal fédéral, ce principe est-il conforme à l'égalité de traitement ? Listez les différents arguments avancés.*
6. *Que pensez-vous des arguments pris en compte par le Tribunal fédéral ? Voyez-vous des objections à formuler à l'encontre de certains d'entre eux ?*